



**Les guichets de l'administration communale seront fermés dès le  
lundi 16 mars 2020**

Le service aux citoyens sera assuré par téléphone et par mail.

Pour les opérations qui ne peuvent se dérouler qu'au guichet (nécessité absolue),  
elles auront lieu sur rendez-vous uniquement.

Merci de votre compréhension.